

veut donner un sens plus étroit, exempt de toute ambiguïté, on emploie le pronom relatif (*izy*) :

LA RELATION DITE DE GENITIVE

Cette relation s'exprime dans les deux manières : 1° en préposant le nom possédé au nom possesseur ; 2° en affectant le nom possédé du pronom de la troisième personne.

Parler mauricien. — Ex. : *iacuse levo* la maison du roi, se

malé cardinal rouze le nate du cardinal est rouge, se *liti*

ppá Azor l'enfant de papa Azor.

Malgache. — Ex. : *ny teny sakatao* ko les paroles de mon

ami, *volom olona* la vie de l'homme, *tanana ny sakatao* ko

la maison de mon ami, *anana ny zanaka* le nom de l'en-

fant, *rafi ny olona* la race des hommes.

LE VERBE.

Il y a, en malgache, deux conjugaisons : 1° celle du verbe nu ou passif ; 2° celle du verbe muet de préfixes.

1. Conjugaison du verbe nu ou passif.

On a vu plus haut que, dans sa forme primitive, le verbe

est une sorte de participe passé, et qu'il n'a fait de

pronoms personnels de la seconde série. Ex. : *ta no* aimé de

moi, par moi, j'aime ; *ta no* aimé de toi, par toi, tu aimes ;

ta ko izy aimé de moi lui, je l'aime ; *ta ko izy* aimé de moi

lui, je le lui ; *hindy-o izy* soit poursuivi par, poursuiver-le

Le passé et le futur sont formés, en malgache, de la même

manière par la préposition de deux participes : *no* et *izy*

anciennement aimé de moi lui, je l'ai aimé, *no* et *izy*

pour lui de moi lui, je le tuera.

En réalité, le verbe nu ou passif ne se distingue point de

(1) Mare-de-Marin, 23 200, 201.

LES PRONOMS RÉFLÉCHIS.

Dans le parler mauricien, comme dans le malgache, les pronoms réfléchis sont remplacés par les expressions con-

crètes : mon corps, ton corps, son corps, etc.

Créole — Ex. : *no va touye mo lecorps* je me tuera.

Malgache — *ta tena nao* tu aimes ton corps, tu t'aimes

toi-même.

LES PRONOMS PERSONNELS RÉGIS PAR LE VERBE.

Les pronoms personnels régis sont toujours postposés.

Parler de Maurice. — Ex. : *vous haye nous* vous nous hais-

sez, *so mite done* li son maître lui donne, *li dire zate* il leur

dit, *no done* toi je te donne, etc.

Malgache. — Ex. : *zaho mavelong nao* je te remercie, *za-*

nahary nahoune nany antr'oe Dieu nous a donné une âme,

mi-tia ko anao je t'aime, *ta ko izy* je l'aime, etc.

LES PRONOMS RELATIFS.

Parler de Maurice. — « Le créole ne connaît que le pro-

nom *qui*, et cet unique pronom suffit à traduire toutes les

formes françaises « qui, que, dont, auquel » tant au pluriel

qu'au singulier, au féminin qu'au masculin. » Ex. : *ène dou-*

monde qui manzé quelqu'un qui mange, *prête li l'argent*

qui vous bésouin empruntez-lui l'argent dont vous avez be-

soin ; *qui vous ap'ris r'ité* que cherchez-vous ?

Malgache. — « Beaucoup de pronoms relatifs (*qui, que,*

dont, à qui, par qui) se sous-entendent, quand le sens de la

phrase n'a pas à en souffrir et que le contexte permet que

cela se fasse sans qu'il en résulte d'équivoque. Quand on

nom; c'est pourquoi, il se conjugue à l'aide des pronoms qui tiennent lieu d'adjectifs possessifs : *mano ko maison de moi, tia ko amour de moi; tia ko aime de moi, j'aime.*

Tel a été primitivement le verbe dans toutes les langues de la famille maléo-polynésienne. « Mais, ainsi que le dit M. Fried-

Müller, il s'est produit dans la branche malaise à laquelle

appartient le malgache, un effort énergique vers la distinction

phonétique du verbe et du nom. Tandis que, dans les langues

polynésiennes et dans la plupart des langues mélancésiennes,

le nom, abstraction faite des particules qui servent à déterminer la place occupée dans la phrase par chacune des parties

du discours, ne se distingue point phonétiquement du verbe,

puisque le plus souvent un seul et même thème s'emploie,

tantôt comme nom et tantôt comme verbe sans éprouver aucune variation phonétique, nous trouvons dans les langues

malaises un effort manifeste pour distinguer phonétiquement

le nom d'avec le verbe avant que l'un et l'autre soient engagés dans des relations syntaxiques (1). » C'est au moyen

d'affixes et notamment de préfixes, que s'opère la distinction.

Ainsi, par exemple, de *tia* « amour, aime, aimer », le malgache forme les noms *ha-tia*, *fi-tia* « amour » et les verbes *mi-tia*, *man-ka-tia* « aimer »; de *deha* « marche, pas, passé,

passer », les noms *fan-deha* marche, *mpan-deha* marcheur, et le verbe *man-deha* marcher.

II. Conjugaison du verbe muni de préfixes.

Le thème verbal, invariable à toutes les personnes, se

conjugué : 1° au présent, à l'aide du préfixe de l'infinitif et

des pronoms de la première série : *mi-tia* aimer, *zaho mi-tia*

ou *mi-tia aho* j'aime; 2° au passé, à l'aide de la particule *no*

fondu avec le préfixe de l'infinitif : *no-tia* pour *no-mi-tia*;

3° au futur, à l'aide de la particule *ho* fondu avec le préfixe

de l'infinitif : *hi-tia* pour *hi-mi-tia*.

(1) Fried. Müller, t. II, p. 103.

(a) Conjugaison du verbe *mi-tia*, d'après Chapelier.

Présent.

Sing. 1. *zaho mi-tia.* Pl. 1. *zahay mi-tia.*

2. *amao mi-tia.* 2. *amawo mi-tia.*

3. *ri mi-tia.* 3. *reo mi-tia.*

Passé.

Sing. 1. *zaho mi-tia.* Pl. 1. *zahay mi-tia.*

2. *amao mi-tia.* 2. *amawo mi-tia.*

3. *ri mi-tia.* 3. *reo mi-tia.*

Futur.

Sing. 1. *zaho ho-tia.* Pl. 1. *zahay ho-tia.*

2. *amao ho-tia.* 2. *amawo ho-tia.*

3. *ri ho-tia.* 3. *reo ho-tia.*

Chapelier forme le futur irrégulièrement, car *ho-tia* appar-

tient à la conjugaison du verbe un ainsi qu'à celle du verbe

passif proprement dit : *ho tia ho* j'aimerais; *no sahitrivintu*

aho je serai tourné, je relève, dans sa grammaire, les for-

mes qui suivent : *man-deffo* sayer, *zaho ho-deffo* je sa-

galerai; *maha* pouvoit, *zaho ho maha* je pourrai; *mampi-*

poilo renvoyé, *zaho ho mampi-poilo* je renverrai.

b) Conjugaison du verbe *man-disa* piler, d'après M. Marre-

de Marin.

Présent.

Sing. 1. *man-disa aho.* Pl. 1. *man-diso* { *izaha,*

2. *man-disa hamao.* 2. *man-disa hamaoro.* { *izahay.*

3. *man-disa izy.* 3. *man-disa teco.*

Passé.

Sing. 1. *man-disa aho.* Pl. 1. *man-diso* { *izaha,*

2. *man-disa hamao.* 2. *man-disa hamaoro.* { *izahay.*

3. *man-disa izy.* 3. *man-disa teco.*

nom; c'est pourquoi, il se conjugue à l'aide des pronoms qui tiennent lieu d'adjectifs possessifs : *trano ko* maison de moi; *tia ho* amour de moi; *tia ho* aimé de moi, j'aime.

Tel a été primitivement le verbe dans toutes les langues de la famille maléo-polynésienne. « Mais, ainsi que le dit M. Fried. Müller, il s'est produit dans la branche malaise à laquelle appartient le malgache, un effort énergique vers la distinction phonétique du verbe et du nom. Tandis que, dans les langues polynésiennes et dans la plupart des langues mélanésiennes, le nom, abstraction faite des particules qui servent à déterminer la place occupée dans la phrase par chacune des parties du discours, ne se distingue point phonétiquement du verbe, puisque le plus souvent un seul et même thème s'emploie, tantôt comme nom et tantôt comme verbe sans éprouver aucune variation phonétique, nous trouvons dans les langues malaises un effort manifeste pour distinguer phonétiquement le nom d'avec le verbe avant que l'un et l'autre soient engagés dans des relations syntaxiques (1). » C'est au moyen d'affixes et notamment de préfixes, que s'opère la distinction. Ainsi, par exemple, de *tia* « amour, aimé, aimer », le malgache forme les noms *ha-tia*, *fi-tia* « amour » et les verbes *mi-tia*, *man-ka-tia* « aimer »; de *deha* « marche, pas, passé, passer », les noms *fan-deha* marche, *mpan-deha* marcheur, et le verbe *man-deha* marcher.

II. Conjugaison du verbe muni de préfixes.

Le thème verbal, invariable à toutes les personnes, se conjugue : 1° au présent, à l'aide du préfixe de l'infinitif et des pronoms de la première série : *mi-tia* aimer, *zaho mi-tia* ou *mi-tia aho* j'aime; 2° au passé, à l'aide de la particule *no* fondue avec le préfixe de l'infinitif : *n-i-tia* pour *no-mi-tia*; 3° au futur, à l'aide de la particule *ho* fondue avec le préfixe de l'infinitif : *h-i-tia* pour *ho-mi-tia*.

(1) Fried. Müller, t. II, p. 105.

a) Conjugaison du verbe *mi-tia*, d'après Chapelier.

Présent.

Sing. 1.	<i>zaho mi-tia.</i>	Pl. 1.	<i>zahay mi-tia.</i>
2.	<i>anao mi-tia.</i>	2.	<i>anareo mi-tia.</i>
3.	<i>ri mi-tia.</i>	3.	<i>reo mi-tia.</i>

Passé.

Sing. 1.	<i>zaho ni-tia.</i>	Pl. 1.	<i>zahay ni-tia.</i>
2.	<i>anao ni-tia.</i>	2.	<i>anareo ni-tia.</i>
3.	<i>ri ni-tia.</i>	3.	<i>reo ni-tia.</i>

Futur.

Sing. 1.	<i>zaho ho-tia.</i>	Pl. 1.	<i>zahay ho-tia.</i>
2.	<i>anao ho-tia.</i>	2.	<i>anareo ho-tia.</i>
3.	<i>ri ho-tia.</i>	3.	<i>reo ho-tia.</i>

Chapelier forme le futur irrégulièrement, car *ho-tia* appartient à la conjugaison du verbe *no* ainsi qu'à celle du verbe passif proprement dit : *ho tia ho* j'aimerais; *ho sahitrantina aho* je serai tourmenté. Je relève, dans sa grammaire, les formes qui suivent : *man-deffou* s'agayer, *zaho ho-deffou* je s'agierai; *maha* pouvoir, *zaho ho maha* je pourrai; *mampipoulo* renvoyer, *zaho ho mampipoulo* je renverrai.

b) Conjugaison du verbe *man-disa* piler; d'après M. Marre-de Marin.

Présent.

Sing. 1.	<i>man-disa aho.</i>	Pl. 1.	<i>man-disa</i> $\left\{ \begin{array}{l} izika. \\ izahay. \end{array} \right.$
2.	<i>man-disa hianao.</i>	2.	<i>man-disa hianareo.</i>
3.	<i>man-disa izy.</i>	3.	<i>man-disa ireo.</i>

Passé.

Sing. 1.	<i>nan-disa aho.</i>	Pl. 1.	<i>nan-disa</i> $\left\{ \begin{array}{l} izika. \\ izahay. \end{array} \right.$
----------	----------------------	--------	--

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| 2. <i>nan-disa hianao.</i> | 2. <i>nan-disa hianareo.</i> |
| 3. <i>nan-diza izy.</i> | 3. <i>nan-disa ireo.</i> |

Futur.

- | | |
|-------------------------------|--|
| Sing. 1. <i>han-disa aho.</i> | Pl. 1. <i>han-disa</i> { <i>izika.</i>
<i>izahay.</i> |
| 2. <i>han-disa hianao.</i> | 2. <i>han-disa hianareo.</i> |
| 3. <i>han-disa izy.</i> | 3. <i>han-disa ireo.</i> |

c) Conjugaison du verbe *haro* mêler, d'après M. Fried. Müller.

Présent : *mang-haro aho* ou *izaho mang-haro.*

Passé : *nang-haro aho* ou *izaho nang-haro.*

Futur : *hang-haro aho* ou *izaho hang-haro.*

La conjugaison du verbe mauricien procède de la conjugaison du verbe nu ou passif; mais, le créole, influencé par la syntaxe française, a retenu de la conjugaison du verbe muni de préfixes, la faculté de préposer les pronoms personnels. Soit le verbe *manzé* manger.

Présent.

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| Sing. 1. <i>mo manzé.</i> | Pl. 1. <i>nous manzé.</i> |
| 2. <i>to manzé.</i> | 2. <i>vous manzé.</i> |
| 3. <i>li manzé.</i> | 3. <i>zoute manzé.</i> |

Malgache : *tia ko, tia nao, tia ny* ou *ry, tia nai, tia nareo, tia reo.*

C'est précisément parce que *mo manzé* équivaut à « mangé de moi » que le pronom régi revêt la forme subjective *moi, toi* au lieu de la forme objective *mo, to.* *Mo manzé toi* mangé par moi toi. L'analogie avec le malgache *tia ko unao* « aimé par moi toi » est frappante.

Passé.

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| Sing. 1. <i>mo té manzé.</i> | Pl. 1. <i>nous té manzé.</i> |
| 2. <i>to té manzé.</i> | 2. <i>vous té manzé.</i> |
| 3. <i>li té manzé.</i> | 3. <i>zoute té manzé.</i> |

Malgache : *no tia ko, no tia nao, etc.*

La particule *té* (été) n'est qu'un simple indice temporal remplissant la même fonction que *no* malgache.

Futur.

- | | |
|------------------------------|-----------------------|
| Sing. 1. <i>mo va manzé.</i> | <i>mo pour manzé.</i> |
| 2. <i>to va manzé.</i> | <i>to pour manzé.</i> |
| 3. <i>li va manzé, etc.</i> | <i>li pour manzé.</i> |

Malgache : *ho tia ko, ho tia nao, etc.*

La forme *mo pour manzé*, issue du provincialisme « je suis pour », a été créée avec d'autant plus de facilité qu'en malgache « la particule *ho* marque le but, le souhait, et que souvent elle joue le rôle de la préposition française : pour » (1).

LES AUTRES TEMPS.

Le créole possède un passé absolu formé par la préposition au thème verbal de *fine* « fini », et un plus-que-parfait formé par la préposition des deux particules *té* et *fine*. Ex. : *mo fine manzé* j'ai mangé, j'ai fini de manger; *mo té fine manzé* j'avais mangé, j'eus mangé; *mo fine fini* j'ai fini.

Le créole possède, en outre : 1° un passé récent : *mo séque manzé* je ne fais que de manger, je viens de manger; 2° un futur antérieur formé par la préposition de *va* et de *fine*. Ex. : *mo va fine manzé* j'aurai mangé.

Malgache. — « *Efa* est un participe-racine qui signifie « fini ». Ce mot est très usité... Il sert à former le plus-que-parfait : *efa ni-ambina alina* j'avais fini de veiller... *Efa* suivi de *ho* ou de *h* désigne un futur très prochain : *efa ho roso izy* il est sur le point de partir.

L'emploi de *fine* comme indice temporal a été suggéré aux négres par le souvenir du malgache *efa*.

(1) Malre-de Marin, §§ 160, 170.

INTRODUCTION.

Le 29 septembre 1715, Guillaume Dufresne, capitaine commandant le vaisseau *le Chasseur*, prenait, au nom du roi de France, possession de l'île Mauritius, alors déserte, et lui donnait, « suivant l'intention de Sa Majesté, le nom de l'isle de France », que les Anglais, après leur conquête, lui enlevaient en 1810, pour lui rendre définitivement celui de Mauritius.

Dès la première heure de l'occupation française, des esclaves noirs y furent introduits de Madagascar¹, et le patois créole commença. Ce qu'il fut dans ses premières années, c'est ce qu'il nous est impossible

1. Lettre du père Ducros, de 1722 probablement.

de savoir, puisqu'il n'en est pas même fait mention dans les rares écrits qui nous restent de cette époque; mais l'induction nous permet de supposer que le malgache y entraît dans une proportion considérable. A mesure que se prononçait l'évolution qui doit, avec le temps, faire rentrer le créole dans le français, le mot malgache cédait la place à son synonyme européen, et quelques noms de plantes, d'animaux ou d'ustensiles primitifs sont aujourd'hui les seuls vestiges du vocabulaire malgache dans le créole.

Alors que, partout ailleurs, les langues, ayant du temps devant elles, sont sorties d'un long et patient travail de reconstruction à l'aide de matériaux fournis par la langue mère et remaniés dans une série de changements gradués au point d'en être presque insensibles, le créole, au contraire,

dut naître, du jour au lendemain, de la nécessité impérieuse qui s'imposait aux maîtres et aux esclaves de se créer, au plus tôt et coûte que coûte, un instrument d'échange quel qu'il fût. L'esclave dut apprendre la langue du maître et la parler à l'instant.

Mais, moins encore que les barbares germains à l'heure où la conquête les établissait sur la terre romaine, nos esclaves n'étaient aptes à se servir de l'outil délicat qu'une civilisation vieille de douze siècles avait lentement perfectionné pour son usage. Ces rapports exacts des mots entre eux, ce luxe de modifications dans leur forme ou leur désinence suivant leur place ou leur fonction, ces articulations aussi souples que variées entre les différentes parties de la proposition ou les différents membres de la phrase, tous ces ressorts, tous ces rouages, autant d'entraves qu'ils

devaient nécessairement briser, et qu'ils brisèrent.

Ainsi désagrégée par des mains malhabiles, la proposition française laissa tomber un à un tous ces mots, et, dans son impuissance à les rattacher entre eux par quelque lien nouveau, le créole, se fiant sur leur récente cohésion, se borna à les remettre sommairement debout, côte à côte et vaille que vaille, dans l'ordre même où les avait placés le français. Où le français — et c'est du français familier seul que nous avons à nous occuper ici — où le français disait : Le père de M. Paul est un grand propriétaire du quartier de Moka, le créole supprimant toutes les articulations traduisit : *Papa Moussié Pól grand zhabitant quartier Moka*. On le voit, comme procédé de construction, c'est rudimentaire ; nous en sommes au mur en pierres sèches, à la

juxtaposition pure et simple de matériaux plus ou moins ébréchés dans leur chute.

Un tel système peut-il permettre l'érection d'un édifice quelconque ? Hélas ! à peine d'une humble, d'une bien humble bâtisse ; et encore, à la condition expresse qu'elle n'ait pas l'ambition de s'élever à plus de quelques pieds au-dessus du sol.

Modeste est le rôle de l'historien d'une telle langue, et son espérance d'intéresser circonscrite à l'étroit horizon de son étude. Si même, auprès de quelques-uns, il fallait une excuse à son œuvre, il leur dirait d'abord qu'il est Mauricien, et que rien du pays natal ne saurait être indifférent à un homme ; d'autre part, qu'en ce temps d'investigations passionnées dans toutes les directions, quelques curiosités pourront trouver leur compte à cette enquête minutieuse et sincère ; enfin, que le patois

créole, toutes bornées qu'en sont les ressources, n'en est pas moins le commun moyen d'échange entre les différentes races d'une population de 400,000 âmes émigrée du cœur de la civilisation ou des confins mêmes de la barbarie : Anglais, Français, Indiens de toutes les provinces de la péninsule, Africains¹ de toute la côte orientale du continent, Chinois, Arabes, Malais, Persans, incapables de converser de peuple à peuple dans une de leurs langues particulières, se rencontrent forcément à Maurice sur le terrain convenu du parler créole, qui n'est pas loin de jouer ici un rôle analogue à celui de la langue franque parmi les populations riveraines de la Méditerranée.

1. La répression de la traite par les croiseurs anglais en introduit quelques centaines tous les ans, tant à Maurice qu'aux Seychelles.

Ce rôle essentiel du créole en fait un langage prêt à toutes les transactions, à tous les compromis. Aucune concession ne lui coûte : son vocabulaire s'ouvre à toutes les importations, sa syntaxe — si syntaxe il y a — se prête à toutes les combinaisons, se plie à tous les tours, cède à toutes les violences de l'étranger qui le parle. Libre à l'anglais de lui faire dire *sô papa lacase* pour la maison de son père, à l'indien *bié tende pitit pois* pour des petits pois bien tendres, au chinois *mô capâ dileau boâ lacou dans fongue* au lieu de « puis-je boire dans le fond de la cour ? » le créole laisse tout dire, reconnaît tout. Mais, après toutes ces capitulations sur la place publique, il rentre chez soi, et, sa porte fermée, il reprend sa personnalité, son originalité individuelle et bien marquée, *so qualité même*, comme il dit.

C'est de ce parler indigène, et bien véritablement autochthone celui-là, que nous proposons au lecteur une analyse exacte. La porte est close, nous ne laisserons entrer qu'à bon escient le malabar, le malais ou le chinois.

De la barbarie où les négriers les allaient prendre, brusquement placés par l'esclavage en présence du monde d'idées nouvelles pour eux que portait en elle la langue française, nos noirs se bouchèrent résolûment les yeux et les oreilles, et, en dehors du cercle étroit de la vie matérielle, ils voulurent tout ignorer, se sentant incapables de rien comprendre. L'abstraction surtout les trouva invinciblement rebelles, à ce point que le verbe abstrait par excellence, le verbe essentiel *être* n'existe pas en créole, où il est impossible de dire : Dieu est. Descartes fut heureux d'avoir

une autre langue à son service. Je pense, donc je suis, *mo maziné...*, il eût été arrêté court, et nous n'aurions pas le *Discours sur la méthode*. Le créole n'est pas la langue de la philosophie : immensité, éternité, immortalité, espace, durée, gloire, noblesse, etc., etc., autant de mots que le créole ignore, aussi bien que les idées qu'ils représentent.

Les conquêtes dans ce sens sont toujours et partout les plus lentes, on le sait ; et seule à Maurice par son ardent prosélytisme des trente-cinq dernières années, la religion catholique a ouvert à ces esprits grossiers quelques échappées sur le monde de l'idée pure. Ils s'essayent aujourd'hui à cette langue toute nouvelle pour eux, et c'est par le substantif abstrait qu'é leur bégaiement commence. *Blancs napas laçarité pour malbérés*, les blancs ne sont pas chari-

tables pour les malheureux ; *vous trôp la-fierté av doumoune*, vous êtes trop fier avec les gens ; *Moussié trop parésse*, Madame pleuré, Monsieur est trop paresseux, Madame pleure. Quelques-uns des plus avancés connaissent, il est vrai, l'emploi correct des adjectifs « charitable, fier et paresseux » ; mais, à côté de ces versions intelligentes, que de contresens ! *Zautes lambition*, ils aiment l'argent ; *assez fère tô l'instinct av moi*, assez me narguer : l'ambition et l'instinct devenus ainsi l'avarice et l'ironie. Le temps remettra ces néologismes à leur place, et fera que le pauvre gagne-petit qui, le panier sur l'épaule, va de porte en porte colporter ses volailles, ne sera plus décoré du nom pompeux de « négociant », trop heureux si on lui laisse celui de « commerçant », dont sa modestie se contente au besoin.

En quittant la philosophie et l'abstrac-

tion, essayerons-nous de demander à la langue créole ce qu'elle peut nous dire des beaux-arts ? *Saroulou* — de sarou, image, et *oulou*, homme — dit le malgache pour un tableau quelconque ; nous en sommes au même point : toute peinture dans un cadre est *éne portrét*, hors d'un cadre, tout dessin est *éne zimaxe*. Arrêtons-nous bien vite, et n'interrogeons ni la sculpture, ni l'architecture, et pour cause. Quant au théâtre, contenant et contenu, qu'on y pleure ou qu'on y chante, c'est toujours *lacomédie*.

Mais c'est assez nous attarder aux insuffisances du créole ; parlons maintenant de la population qui l'a créé, on en comprendra mieux et ce qu'il est habile à traduire, et quels procédés d'expression il affecte.

La langue étant, avant toute chose, et

mieux que toute chose, l'expression de la société qui la parle, demandons au créole lui-même de nous apprendre quel était l'état social de la population qui l'a fait pour son usage.

Ce sont des esclaves qui ont créé le patois créole, et la preuve en est facile à faire. Le créole ne dira pas regarder, mais *guetter*, *guetter*, c'est-à-dire regarder avec l'arrière-pensée de méfiance et de cautèle que porte en lui le mot français. « Que guettes-tu ? » disait le maître qu'inquiétait le regard furtif et soupçonneux de l'esclave. De même, chercher, en créole c'est rôder ; car, pour le blanc, le noir était un rôdeur dont la recherche devait nécessairement aboutir au vol. Le malheureux était-il surpris, on sait ce qui l'attendait : l'échelle et le commandeur étaient là. Donc, battre à coups de fouet, en créole c'est amarrer, qui met

l'antécédent à la place du conséquent ; et cet euphémisme, loin d'atténuer la force du français, la souligne et l'exagère bien plutôt.

Au cours de cet ouvrage, nous signalerons dans notre pauvre patois bien d'autres expressions frappées à la marque de ce temps amer, *lêtemps margoze*¹, comme l'appelle notre population affranchie, que l'émancipation a faite invinciblement dévouée à l'Angleterre par le souvenir toujours vivant du bienfait. Les mots d'esclave et de maître, qui rappellent un passé odieux, se sont pour ainsi dire effacés de leurs lèvres, et si quelque vieux noir dit encore *mô mête* au blanc dont il veut obtenir une grâce, ce n'est pas qu'il ait oublié, soyez-en sûr, mais les besoins de

1. Nom donné au plus amer de nos légumes, c'est le mot portugais.